

Loi « Libertés et Responsabilités des Universités » : Résister et agir pour des alternatives de service public

SIGNER et FAITES SIGNER l'Appel des Cordeliers »

en allant sur le lien du site intersyndical :

<http://www.universite-recherche-democratie.fr/phpPetitions/index.php?petition=2>

La loi « Libertés et responsabilités des universités » du 10 Août 2007, publiée au JO du 11 Août a encore été aggravée par de nombreuses dispositions lors de son passage tant au Sénat qu'à l'Assemblée. Au delà des universités, son champ a été partiellement élargi à d'autres EPCSCP (Ecoles et Grands Etablissements) et pourrait l'être par décret aux EPA. Sous les mots-clés « autonomie » et « gouvernance », l'objectif de cette loi est de recomposer le paysage universitaire en instituant des mécanismes concurrentiels entre universités et entre individus, en réduisant l'expression et le contrôle démocratique des structures. La situation et le statut des personnels sont mis en cause : recours à l'emploi précaire dans toutes les catégories (BIATOS, enseignants-chercheurs et chercheurs), arbitraire local sur les recrutements, les charges de service et les primes.

Cette loi est inacceptable.

Au-delà de la loi, la lettre de mission de Nicolas Sarkozy à Valérie Pécresse, est révélatrice des intentions du gouvernement : contenir les flux étudiants, subordonner les formations et la recherche à des logiques utilitaristes, donner au président un tableau de bord étendu sur la prise de décision au détriment de la collégialité.

En cette fin Août, le gouvernement annonce 22 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires, dont 11 200 à l'Education Nationale et -- contrairement aux engagements -- aucune création pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Ces décisions vont priver de nombreux étudiants et doctorants des emplois auxquels ils se préparaient, et de nombreux collègues des promotions de grade ou de titularisations auxquelles ils pouvaient prétendre. Les 1,8 milliards pour l'enseignement supérieur et la recherche seraient majoritairement des crédits d'impôt pour les entreprises, accordés sans contrepartie. Aucun moyen supplémentaire n'a été débloqué à cette rentrée pour améliorer les conditions de vie et de logement des étudiants ou pour mettre en place des mesures pédagogiques d'aide à la réussite. Cela tourne le dos à la logique de service public que nous défendons.

Après les votes de motions de conseils et d'AG, notre engagement syndical s'est poursuivi cet été. La pétition « Appel des Cordeliers » a reçu plus de 4200 signatures depuis le 17 Juillet. Les organisations syndicales, qui en sont à l'initiative, appellent tous les acteurs de la vie universitaire, les personnels de la recherche ainsi que les citoyens opposés au démantèlement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, à signer et faire signer cette pétition en ligne pour l'abrogation de la loi sur l'autonomie et la responsabilité des universités, à la faire largement connaître à la population. Elles invitent à débattre des actions à mener pour résister à la logique de cette loi, contrer les visées négatives qu'elle poursuit, formuler des alternatives de service public.

Paris le 3 Septembre 2007.

FSU : SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP

CGT : SNTRS, FERC SUP, CGT INRA , UN CGT CROUS, CGT IREMER,

UNSA : SUP Recherche, SNPTES , A&I,

Solidaires : Sud-Recherche EPST, Sud Education , Sud Etudiant, FO : SNPREEES